

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
LARDIER et VALENCA**

Département des
HAUTES-ALPES

DELIBERATION N°27 -2019

Nombre de Conseillers :

En exercice : 8

Présents : 5

Séance du 11 juillet 2019

L'an deux mille dix-neuf le jeudi 11 juillet 2019 à 18h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 4 juillet s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Rémi COSTORIER, Maire.

Présents: M. COSTORIER Rémi. M. NOMIUS Jean-Pierre, M. MEYSSONNIER Gérard, M. POUILLARD Pierre. Mme BLANC Danielle.

Absents ayant donné procurations : Mme STEFANI Noëlle à M. COSTORIER Rémi, M. ROBERT Joël à M. NOMIUS Jean-Pierre.

Absent : M. FAURE Jean-Claude

Secrétaire de séance : M. POUILLARD Pierre.

Objet : Choix entreprise pour voirie dégâts hivernaux 2018.

Le Maire indique aux membres présents que des devis ont été demandés à la Société Routière du Midi et à la STE COLAS pour les travaux de voirie communale subventionnables par le Département pour l'exercice 2018 suite aux dégâts hivernaux.

Ces travaux sont envisagés sur :
Voirie du Canal

Au vu des deux devis proposés :

L'assemblée présente choisit le devis de la STE ROUTIERE DU MIDI, étant le moins disant à hauteur de 21 638.40 E HT.

Après avoir entendu l'exposé de son Maire et en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité des présents :

- **Accepte** la proposition du Maire pour la réfection de la voirie communale du canal suite aux dégâts hivernaux,
- **Retient** la STE ROUTIERE DU MIDI pour effectuer les travaux,



Le Maire,
Rémi COSTORIER

A handwritten signature in black ink, appearing to be "R. Costorier", is written over a circular official stamp. The stamp is blue and contains the text "HAUTES-ALPES" at the top, "LARDIER et VALENCA" on the sides, and "MAIRIE DE LARDIER et VALENCA" at the bottom. In the center of the stamp is a red coat of arms.